

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2026-004

Eure Normandie Numérique

Réunion du 9 février 2026

Objet : Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Le Comité syndical, réuni le 9 février 2026 en visio conférence,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- Prend acte de la tenue du rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2026 ;

- Nombre de voix pour :

- Collège EPCI : 25
- Collège Conseil Départemental : 12
- Collège Conseil Régional : 3
- Collège commune : 10
- Collège syndicat : 2

- Nombre de voix contre :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0
- Collège commune : 0
- Collège syndicat : 0

- Abstention :

- Collège EPCI : 0
- Collège Conseil Départemental : 0
- Collège Conseil Régional : 0
- Collège commune : 0
- Collège syndicat : 0

Fait à Évreux, le 9 février 2026

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE



Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 13/02/2026